

Département des Ardennes

COMMUNE DE FLIZE

PLAN LOCAL D'URBANISME

5D

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Echelle 1 / 10.000 ème

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
du 25 mars 2010
arrétant le projet de révision du
Plan Local d'Urbanisme



Approuvé le : 16.03.1985

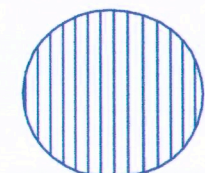
Révisé le:	Modifié le:	Mise à jour le:
25.03.2010		

Sources : - Plan informatisé fourni par la Direction Départementale de l'Équipement des Ardennes
- Fond de plan Scan25.

SERVITUDES



AC1 Servitudes de protection des monuments historiques



AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

EL3 Servitudes de halage

I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz

I4 - HT Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

I4 - MT Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

PT3 Télécommunications.- Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

PM1 Servitudes résultant du P.P.R
Voir plan PPR joint

INFORMATIONS

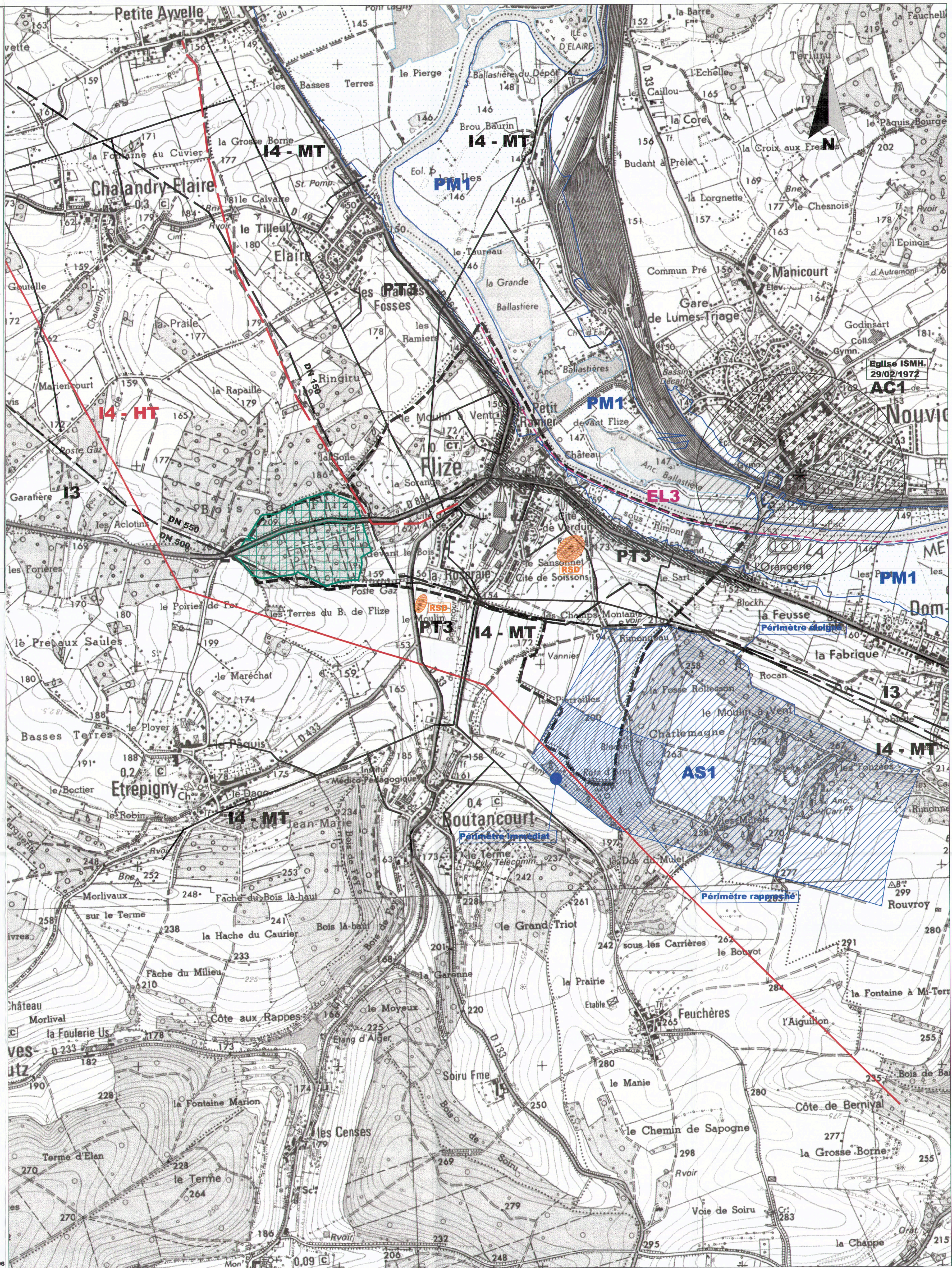
Transport de gaz MPC

Bois et forêts soumis au régime forestier

classement sonore des infrastructures de transports terrestres

Bâtiment d'élevage

Données recueillies le 15/03/2006





Département des Ardennes

COMMUNE DE FLIZE

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Echelle 1 / 10.000 ème

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
du 25 mars 2010
arrêtant le projet de révision du
Plan Local d'Urbanisme

Cachet de la Mairie et
signature du Maire :

René GEORGELET

Approuvé le : 16.03.1985

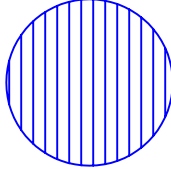
Révisé le :	Modifié le :	Mise à jour le :
25.03.2010		

Sources : - Plan informatisé fourni par la Direction Départementale des Territoires des Ardennes - Juillet 2007
- Fond de plan Scan25.

SERVITUDES



AC1 Servitudes de protection des monuments historiques



AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales



EL3 Servitudes de halage



I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz



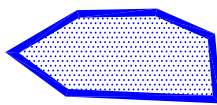
I4 - HT Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques



I4 - MT Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques



PT3 Télécommunications- Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques



PM1 Servitudes résultant du P.P.R
Voir plan PPR joint

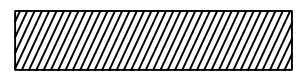
INFORMATIONS



Transport de gaz MPC



Bois et forêts soumis au régime forestier



classement sonore des infrastructures de transports terrestres



Bâtiment d'élevage

Les servitudes et informations sont reportées sur le plan à titre indicatif.
Seuls les décrets ou arrêtés et les plans qui les accompagnent font foi.

Données recueillies le 15/03/2006

5D

